

PAR COURRIEL

Montréal, le 21 octobre 2022

Madame Janie Dolan Cake
Présidente
Comité consultatif Jeunes
533 rue Ontario Est, bureau 202
Montréal (Québec) H2L 1N8

Madame la Présidente,

Je vous informe que, lors de sa séance du 15 septembre 2022, l'Assemblée délibérante (AD) de la Commission des partenaires du marché du travail (CPMT) a unanimement résolu de porter les **recommandations 1 et 8** de l'avis *Les jeunes en situation NEEF. Des forces vives pour la relance économique à l'attention de la ministre de l'Emploi*.

Concernant la **recommandation 1**, la CPMT recommandera à la Ministre que la CPMT et le ministère de l'Emploi, en collaboration avec les comités consultatifs, se dotent d'un tableau de bord sur la situation des groupes sous-représentés sur le marché du travail qui comprendrait des données sur les jeunes ni en emploi, ni aux études, ni en formation (NEEF).

Concernant la **recommandation 8**, la CPMT recommandera qu'Emploi-Québec reconnaisse les milieux alternatifs ou adaptés de scolarisation (MAS), et au premier titre les écoles de la rue que reconnaît le ministère de l'Éducation, comme un parcours de formation pouvant être financé pour un retour aux études ou dans le cadre de la participation d'un jeune à une mesure d'aide à l'emploi. De plus, la CPMT propose que le Comité consultatif Jeunes conduise, s'il le souhaite, une analyse des MAS permettant d'identifier les bonnes pratiques et les obstacles rencontrés par les jeunes dans le cadre d'une démarche d'intégration ou de réintégration en emploi.

La CPMT n'a malheureusement pas appuyé les **recommandations 2 à 7 et 9** de l'avis en raison des éléments portés à son attention par les analyses des recommandations des ministères concernés.

...2

Mon équipe communiquera avec vous prochainement pour que nous puissions échanger, lors d'une rencontre, au sujet du positionnement de la CPMT sur votre avis. Elle sera notamment l'occasion d'expliquer les raisons pour lesquelles la CPMT n'a pas appuyé les recommandations 2 à 7 et 9 de l'avis.

En vous remerciant de soutenir les travaux de la CPMT, je vous prie d'accepter, Madame la Présidente, mes salutations distinguées.

Le président par intérim,



JEAN LORTIE

- c.c. MM. Roger Tremblay, sous-ministre associé d'Emploi-Québec et secrétaire général de la CPMT
Didier Lambert Toni, sous-ministre adjoint de la Direction du développement de la main-d'œuvre
Richard St-Pierre, directeur général de la Direction générale des politiques d'emploi, de la planification et du marché du travail
Martin Bergeron, directeur par intérim du Service du développement des compétences et intervention sectorielle
- M^{mes} Julie Poirier, directrice par intérim du Secrétariat de la CPMT
Nathalie Auger, directrice de la Direction des politiques d'emploi et des stratégies
- MM. Carl Talbot, directeur adjoint à la concertation et à l'administration du Secrétariat de la CPMT
Corentin Berdah, coordonnateur du Comité consultatif Jeunes